|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CNECT – Direction D – Unité D2 |
| Numéro de poste Sysper: | 264806 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Laure Chapuis  …4éme trimestre 2024  …2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité joue un rôle clé dans la conduite et la coordination de tous les travaux interinstitutionnels de la direction générale, au sein de la DG, avec le secrétaire général (y compris le groupe des relations interinstitutionnelles (GRI), qui est au centre de toute décision collégiale) et d’autres services pour tous les dossiers pertinents pour la DG. L’unité D.2 est l’interface de la DG avec les autres institutions de l’UE et la gardienne de la planification et des procédures, y compris les cas d’infraction et la comitologie, qui garantissent le respect des principes d’amélioration de la réglementation et de bonnes initiatives législatives et politiques. Nous sommes une équipe engagée, dynamique et très motivée, dotée d’un grand esprit collaboratif axé sur les services et d’une atmosphère conviviale.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Un poste d’expert national détaché dans le cadre de notre équipe de négociation dynamique. Il contribuera activement aux travaux interinstitutionnels de la DG CONNECT, en suivant de près et en facilitant les négociations sur les dossiers législatifs et politiques au Parlement européen et au Conseil de l’UE. Ce rôle implique une interaction régulière avec les unités chargées des dossiers législatifs au sein de la DG, le secrétaire général, les unités interinstitutionnelles d’autres DG et les parties prenantes externes du Parlement et du Conseil, en particulier avec les présidences actuelle et à venir du Conseil de l’UE, notamment au sein des formations « Télécommunications » et «cyber». Des contacts réguliers avec le cabinet du commissaire constitueront également une part importante de ce rôle.

Ce poste offre une occasion unique d’acquérir une expérience de première main de la manière dont les orientations politiques récemment adoptées par le président de la Commission européenne et les priorités politiques de notre institution façonnent les futures propositions et initiatives législatives. Parmi ces priorités figurent l’amélioration de la mise en œuvre et de l’application de la législation récente, le renforcement de la compétitivité et une meilleure utilisation du marché unique, ainsi que la préparation, l’adoption et la négociation de nouvelles priorités en matière de cybersécurité, de télécommunications, de protection des mineurs et de lutte contre la désinformation.

En tant que membre de l’unité chargée de l’amélioration de la réglementation et des relations interinstitutionnelles, le candidat retenu sera au cœur des compétences de la DG CONNECT et obtiendra des informations approfondies sur les différents dossiers. Ce rôle permet une excellente compréhension des politiques de l’UE et du processus interinstitutionnel, y compris le fonctionnement du groupe des relations interinstitutionnelles (GRI), qui est au cœur de toute prise de décision collégiale.

Nous recherchons un membre très motivé de la DG, désireux d’apprendre la profondeur du processus interinstitutionnel et de vivre une expérience efficace à l’avant-garde de l’évolution législative de l’UE.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

1. Un collaborateur d’équipe très motivé et dynamique possédant des compétences avérées en matière de coordination, d’organisation et de communication (à l’oral et à l’écrit) afin de collaborer efficacement avec les parties prenantes. Le candidat retenu se concentrera sur le dialogue avec le Conseil de l’UE et le Parlement européen, sur un large éventail de dossiers législatifs et non législatifs. Il doit faire preuve d’un sens aigu de l’initiative et de sa capacité à travailler de manière autonome, tout en faisant preuve d’un excellent esprit d’équipe.
2. Le candidat retenu devra posséder une connaissance et une expérience approfondies des politiques de l’UE en matière de numérique, de télécommunications, de respect de la vie privée, de concurrence et de données, ainsi qu’une bonne compréhension de la mise en œuvre et de l’application de l’économie fondée sur les données et des cadres législatifs pertinents dans l’UE.
3. Il/elle devrait avoir une expérience pratique avérée du processus législatif de l’UE (codécision, consultation, approbation), y compris le rôle de la Commission et ses procédures internes, et être en mesure de conseiller les unités politiques sur les procédures et les stratégies de négociation tout au long du processus législatif au Conseil et au Parlement européen. Une expérience spécifique des dossiers de politique numérique est donc essentielle.
4. Le poste requiert donc également une connaissance approfondie et une expérience approfondie dans les domaines suivants :

— le fonctionnement du Conseil de l’UE, y compris le règlement intérieur et la dynamique politique, en particulier au sein de formations telles que les groupes « Télécommunications », «Cyber» et «CompCro», ainsi qu’un vaste réseau de contacts au sein de ces structures;

— l’organisation de la participation de la Commission aux réunions ministérielles du Conseil de l’UE (en mettant particulièrement l’accent sur les Conseils TELECOM et COMPET) ainsi qu’aux réunions des COREPER I et II ;

— la présidence tournante du Conseil et une expérience pratique dans la gestion des relations de la Commission avec la présidence et le secrétariat du Conseil ;

— la coordination, la révision et la rédaction de notes d’information pour les sessions du Conseil, les réunions du Coreper, les trilogues techniques et les trilogues politiques.

1. Le candidat retenu devrait également avoir une très bonne compréhension des politiques de l’UE en matière de souveraineté numérique, une bonne compréhension de la décennie numérique et la réalisation des objectifs généraux et spécifiques de l’UE en matière de transformation numérique conformément aux valeurs de l’UE.

Le poste requiert une bonne maîtrise de l’anglais, tant oralement que par écrit ; la connaissance du français et de l’allemand serait un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)